**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 58 (1970)

**Heft:** 10

**Artikel:** On nous écrit : pour les femmes célibataires : madame ou

mademoiselle?

Autor: Tordjam, Rina

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-272686

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Chronique

#### AUJOURD'HUI, MADAME

AUJOURD'HUI, MADAME

Tous les jours, du mardi au samedi, la deuxième chaîne française présente de 14 h. 30 à 15 h. 10 cette émission d'Armand Jammot; nous recommandons aux lectrices, qui sont parfois à la maison à cette heure-là, de la regarder de temps en temps; les problèmes soulevés, les rencontres proposées, les débats engagés sont loin de concerner les seules Françaises. Nous apprécions aussi la tenue de cette émission, son sérieux, son souci d'objectivité, sa volonté de ne pas rester à la surface des idées, tout en se voulant à la portée de toutes. Un très bon moment vraiment.

Deux exemples : le 15 septem-bre, des femmes françaises di-saient leur difficulté à obtenir dans le cadre de leur profession la place — et le salaire! — que leur préparation justifierait; des jeunes femmes tunisiennes, elles, se déclaraient entièrement satisfaites de leur situation professionnelle, parvenant sans peine aux plus hauts postes, payées comme leurs collè-gues masculins à des postes identiques et parfaitement admises par eux, cas échéant, comme su-périeures hiérarchiques. Scepti-ques, les Françaises de rétorquer : « Oui, parce que vous êtes une nation neuve et que les capacités de tous et de toutes sont requises mais, quand vous serez vraiment en compétition avec les hommes,

croyez-vous que vous serez encore traitées en égales absolues ? » Le 22 septembre, c'était l'inter-view remarquable de la journaliste view remarquable de la journaliste Madeleine Jacob qui a parlé de son métier, de l'idée qu'elle s'en fait, de ses premiers reportages, de ses multiples contacts à tous les échelons; chroniqueur judiciaire aussi, Madeleine Jacob pense qu'un moment vient où le journaliste doit quitter son objectivité pour prendre parti et que l'honneur de sa profession est dans cet engagement.

#### LE SUFFRAGE FÉMININ AU CONSEIL DES ÉTATS (TV romande)

Vous avez lu l'analyse de cette séance du 23 septembre dans vos journaux en général et dans celui-ci en particulier, aussi n'allongerai-je pas, mais je tenais à souligner que non seulement cette séance avait télévisée en direct, mais que c'était aussi la première fois que les caméras transmettaient une séance du Conseil des Etats. Heu-

Nous espérons que vous fûtes nombreuses à suivre le chaleureux rapport du député tessinois M. Ferruccio Bolla car, le voir et l'entendre dans les détours malicieux d'une pensée aussi intègre qu'érudite, c'était vivre une heure privi-

# La formation du personnel éducatif Elles sont abonnées depuis 50 ans! pour handicapés mentaux

C'était le thème de la journée d'in-formation organisée, à Lausanne, le 1er octobre, par l'Association romande d'éducateurs de jeunes inadaptés et l'Association suisse en faveur des arriérée

arriérés.

La commission suisse d'étude pour les problèmes des handicapés mentaux a été créée en 1967 sur l'initiative de la Fédération des associations de parents d'enfants mentalement déti-cients. Son but : susciter et coordonner les efforts en faveur des handicapés mentaux de tout le pays et établissement d'un contact avec l'opinion publique.

Dix groupes de travail (sous-com-

publique.
Dix groupes de travail (sous-commissions) ont été formés: prévention; traitement; développement de l'entant d'âge préscolaire, conseils aux parents et prise en charge; formation scolaire spéciale; problèmes du sépour en internat; intégration professionnelle et mesures en faveur de ceux qui ne peuvent être intégrés; aspects juridiques; statistique; terminologie; information.

COMMENT RÉSOUDRE LES PROBLÈMES ASA et AREJI ont prévu de se ren-contrer une fois par an. Leurs problè-mes actuels? Difficultés de recruter du personnel, insuffisance en nombre de centres de formation pour éducade centres de formation pour éduca-teurs d'handicapés mentaux, pénurie d'enseignants dans ces centres de for-mation, pourcentage très important de personnel non qualifié, se trouvant être seuls — ou presque seuls — éducateurs » dans certaines maisons pour handicapés mentaux. Plusieurs projets pour la formation d'éducateurs sont à l'étude dans di-vers cantons. La section vaudoise de l'ASA s'est efforcée de mettre sur pied un programme de formation du personnel auxiliaire travaillant dans les institutions de ce canton. Mais il serait

La bonne résolution d'octobre:

souhaitable d'arriver à établir des pro-grammes de formation admis par tous les cantons. En outre, les participants à la réunion ASA-AREJI de l'autre jour souhaitent vivement qu'une collabora-tion s'établisse avec la Commission suisse d'étude pour les problèmes des handicapés mentaux, laquelle est en train d'étudier, entre autres, la forma-tion du personnel éducatif pour les âges préscolaire, scolaire (internat et externat), post-scolaire (internat et externat), post-scolaire (inteliers, foyers) de l'handicapé mental. Devant les représentants des Con-seils d'Etat, des associations canto-nales de parents d'EMH, des organi-sations patronales, des commissions

nales de parents d'EMH, des organi-sations patronales, des commissions et secrétariats Al de l'OFAS, des écoles de formation, de l'Institut de pédagogie curative de Fribourg, de l'Institut des sciences de l'éducation de Genève, de la Commission suisse d'étude pour les problèmes des handi-capés mentaux, et autres, M. Cru-chaud, président de l'AREJI, a ouvert la séance.

la séance.

M. Wahl, président de la Fédération suisse des associations de parents d'entants mentalement handicapés, a exposé les buts de la Commission suisse d'étude pour les problèmes des handicapés mentaux », Mile Hubacher, secrétaire de l'ASA, a présenté quelques échanges de vue au sujet de la formation du personnel auxiliaire, les délégués cantonaux ont fait quelques communications concernant les proiets et réalisations dans le domaine de communications concernant les pro-jets et réalisations dans le domaine de la formation du personnel éducatif, et l'on a procédé à la nomination du groupe d'étude et de travail concer-nant la formation du personnel édu-catif 10 personnes). Après quoi, on a entendu diverses propositions inté-ressantes sur lesquelles nous revien-drons ultérieurement, cette réunion ayant attiré beaucoup de monde et ayant été particulièrement construc-tive.

Nous continuons, comme ces mois derniers, à céder la plume à nos plus anciennes abonnées en assurant que nous sommes touchées de leur fidélité et très fières de compter parmi nos lectrices des femmes qui ont osé soutenir un mouvement peu popusoutenir un inouvement peu popu-laire à l'époque et, par leur cou-rage et leur détermination, ont lar-gement contribué à poser les bases d'une société nouvelle, plus équitable pour les femmes.

> Mme H.-L. AEGLER Neuchâtel



Motiver touiours plus et mieux la révolutionnaire conviction intime qui se formait à vivre l'injustice des lois pour l'ouvrière et la fonctionnaire, astreintes l'ouvrière et la fonctionnaire, astreintes à la même préparation et aux égales obligations, convaincre et fortifier les hésitantes craintives. Ce fut le premier but atteint par le « Mouvement féministe » malgré l'indifférence et

féministe » malgré l'indinerence de féministe » malgré l'indinerence l'Ironie.
Devenu « Femmes Suisses » cet audacieux changement de titre est le signe indéniable d'un large progrès dans l'opinion publique, jusque dans les sphères officielles et cela en dehors de tout parti politique.
La porte est ouverte. Pour l'honneur du pays, pour la dignité de la lemme suisse, pour sa valeur civile et civique, va de l'avant journal des femmes suis ses, ta cause est juste et bonne.
H.-L. Aegler, Neuchâtel.

#### Mme L. CHRISTIN Chexbres

J'aime «Femmes Suisses», car l'al toujours été téministe. L'équivalence de la temme et de l'homme a été pour moi une certitude. Si le n'ai jamais été une grande lutteuse j'ai en tout temps affirmé mes convictions. Quelle persérance dans les luttes pour obtenir peu à peu les droits de la femme et c'est beaucoup à «Femmes Suisses» que nous le devons. Alors que ce journal continue, comme il le fait si bien, à renseigner les femmes sur leurs possibilités et leurs succès.

L. Christin, Chexbres.

## COMMUNIQUÉ: SKI - VACANCES - REPOS

Les camps de Rosaly vous offre tout cela. Une semaine où vous pourrez profiter de la neige, du soleil, skier, vous promener, lire ou participer à des groupes de discussion au gré de votre fantaisie. Les Unions chrétiennes féminines vaudoises proposent à toutes les jeunes femmes, mariées, célibataires, jeunes mamans, trois séjours à choix à Rosaly, Les Paccots/Châtel-Saint-Denis:

jeunes
à Rosaly, Les
Denis:
1. du 18 au 23 janvier;
2. du 25 au 30 janvier;
3. du 1er au 6 février 1971.
Pour affronter la fin de l'hiver toute
detendue et heureuse, renseignez-vous
auprès de Mme R. Boudry,
(221) 93 81 53.

## On nous écrit:

POUR LES FEMMES CÉLIBATAIRES MADAME OU MADEMOISELLE?

Madame,
Voici un problème qui me préoccupe depuis quelque temps et dont on
parie un peu partout, sauf en Suisse
romande. Il s'agit de donner à la femme célibataire la possibilité d'être appeiée officiellement Madame, ne seraince que par soildarité avec les mères
célibataires.
En Allemagne, en Autriche, en Suè-

ce que par solidarité avec les mères célibataires. En Allemagne, en Autriche, en Suède, au Danemark cecl est coutume depuis de nombreuses années et la France a suivi il n'y a pas longtemps. En Sulses alémanique plus personne ne s'étonne si Frau X. dit qu'elle est célibataire. Un exemple connu est mime Lleberheer, conseiller administratif (sauf erreur) à Zurich. Radio Beromunster a consacré plusieurs émissions à ce sujet. Dans une interview avec Mme Annie Murset, du « Bund Schwelzerischer Frauenvereine » Berne, diffusée en 1961, celle-ci déclare qu'elle soutenait cette idée depuis 30 ans déjà. Me Emma Kammacher, avec qui j'ai pu discuter de ce problème, m'a affirmé que les titres de Madame et Mademoiselle n'ont aucune valeur juridique.

Ce qui me gêne, ce n'est pas d'être célibataire mais qu'on nous appelle par notre état civil, tandis que l'homme est Monsleur dès l'âge de 18 ans, ou avant.

De nombreuses femmes célibataires

ou avant.

De nombreuses femmes célibataires désirent malgré tout garder leur titre de Mademolselle. Mals alors, it sufficiel y suffine y sufficiel y sufficiel y sufficiel y sufficiel y sufficiel y

En vous remerciant de votre intérêt, je vous prie de croire, Madame, à l'expression de mes sentiments les

Rina Tordiam.



DES TIERS PAS COMME LES **AUTRES** 

Madame,
Un article, signé L'Helvétie, en page 2 du n° 9 de « Femmes Sulsses »
(première colonne), dit que dans une
classe d'école un tiers a 1 franc par
semaine d'argent de poche, un tiers
a 2 francs, le troisième tiers 5 francs
et le restant rien du tout...
Qui est ce restant? Un entier n'a
que trois tiers!
Comme maîtresse d'arithmétique, je
relève cette erreur.
Claire Pfeiffer.

relève cette erreur.

Réd. — L'auteur avait écrit : « la moitié du troisième tiers a 5 francs hebdomadaires, le restant rien du tout». Nostra culpa : cette omission aurait dû être rétablie à la correction des épreuves.



#### Ecole pédagogique privée LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

FORMATION

de gouvernantes d'enfants de jardinières d'enfants et d'institutrices privées

PRÉPARATION
 diolôme intercantonal

FLORIANA

Direction : E. PIOTET

La paix encore et toujours menacée... Faisons-la au moins régner où nous en avons la

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous

Abonnez-vous à **Femmes Suisses** 

SUPERBA, EMBRU, ÉLITE, DUNLOPILLO... les grandes marques ne sont pas chères! voyez DAMON-LITERIE

Carouge, 8, rue des Moraines, tél. 420838. Ouvert de 14 à 19 h. et le samedi toute la journée. Stationnement privé.

HAUTE-COUTURE PRÊT A PORTER

MESURE

#### Ida-Laurence

10. rue du Vieux-Collège Genève Tél. 25 00 85

Bijoux-fantaisie de Paris

Pour vos tricots, toulours les

### **Laines Duruz**

Le plus grand choix de la Suisse romande GENÈVE Rue de la Croix-d'Or 3